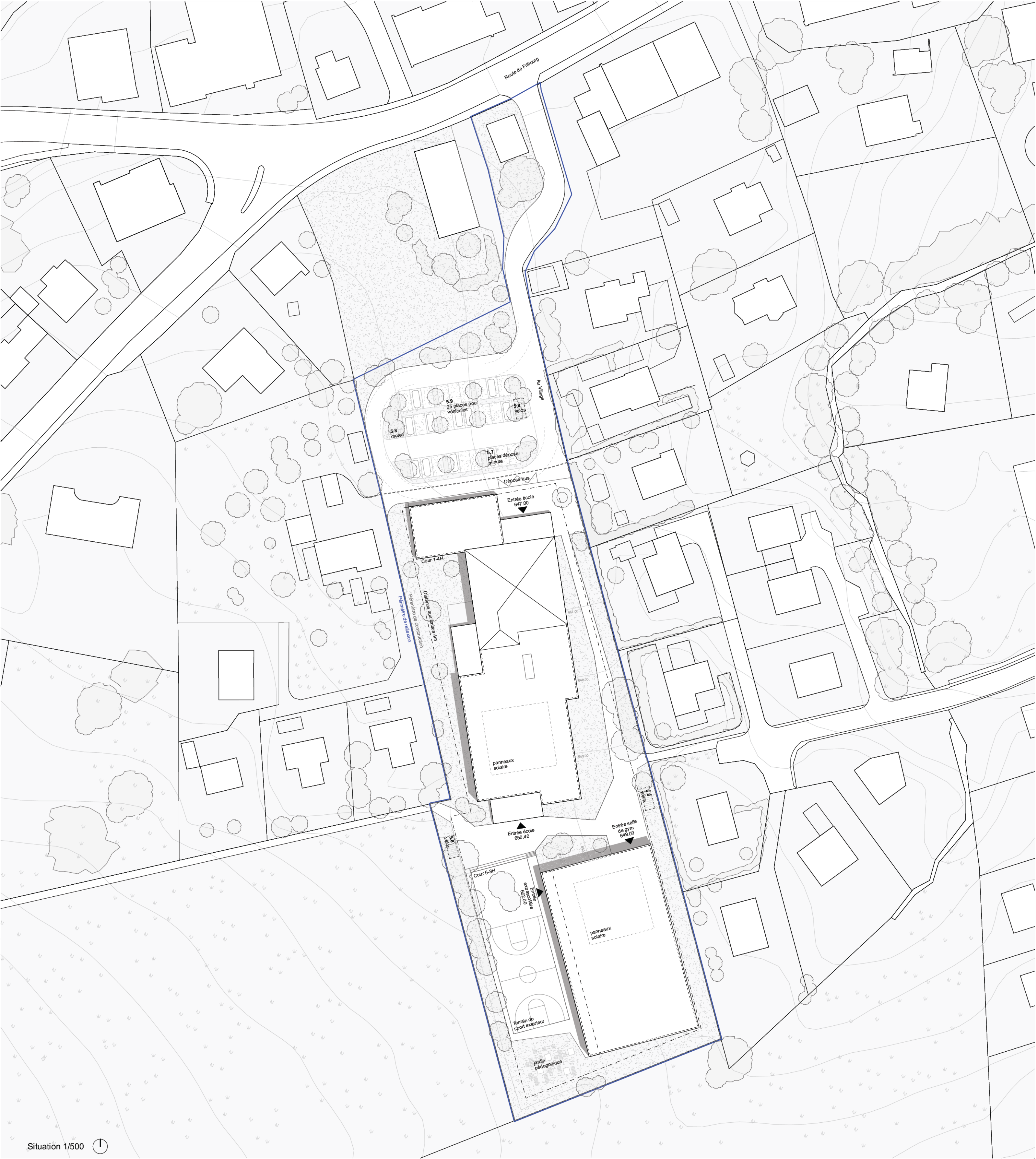




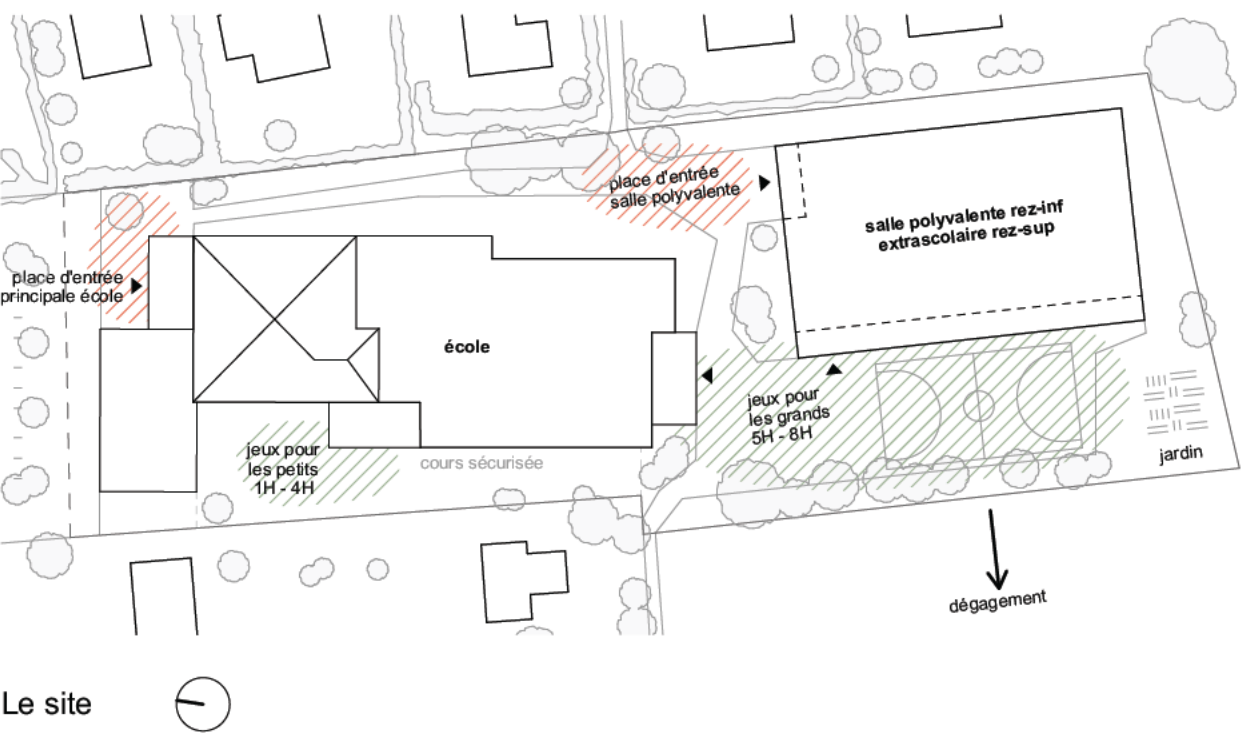
L'implantation
Le projet se déploie en deux bâtiments distincts, formant un ensemble harmonieux qui crée des espaces extérieurs aux tensions variées. Parfois étroits et dynamiques, ces espaces guident les mouvements ; d'autres fois, plus larges et accueillants, ils s'ouvrent sur des places et donnent accès aux bâtiments. Le premier bâtiment, situé à l'entrée nord du site, est en relation avec les places de stationnement et l'arrêt de bus scolaire. Il comprend la rénovation de l'école existante, l'ancienne salle de gym, ainsi que l'extension qui accueille toutes les classes. L'entrée principale de l'école a été redéfinie pour se situer directement à l'entrée du site, clarifiant ainsi l'accès et redéfinissant la façade de l'édifice. Cette nouvelle entrée invite les élèves à pénétrer dans l'école par un généreux abri.

Le corps de l'école serpente ensuite à travers la parcelle, offrant des espaces intérieurs et extérieurs de qualité, alternant entre zones étroites, propices aux déplacements, et espaces généreux, servant de places, cours et entrées de bâtiments.

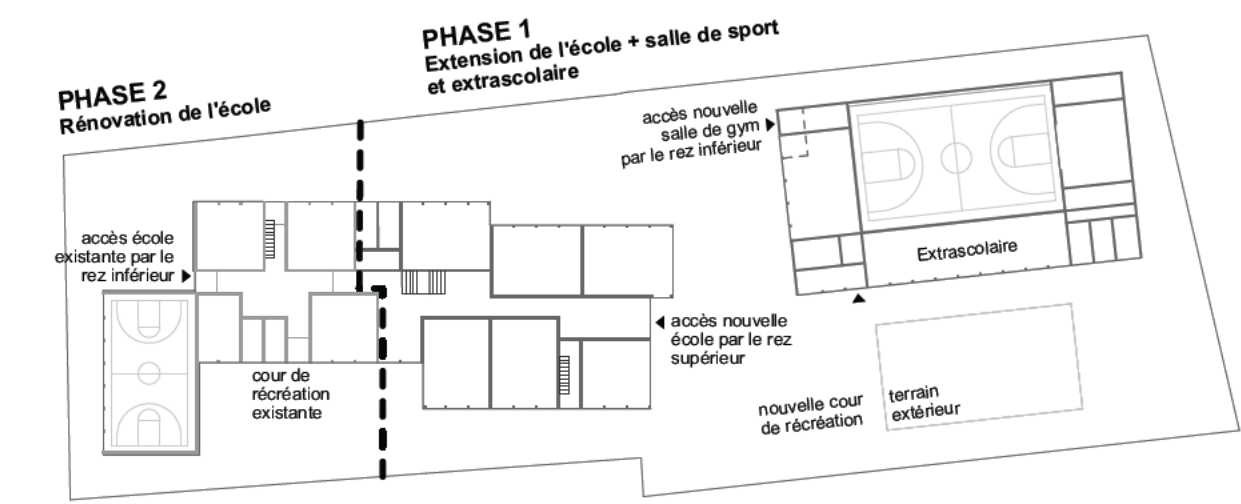
Au sud de la parcelle se dresse la nouvelle salle polyvalente, avec une entrée indépendante, visible depuis les places de stationnement au nord du site. Elle permet un accès de plain-pied à la grande salle. La partie supérieure du terrain, au sud de la parcelle, en lien avec les champs, abrite la vaste cour de l'école. La cour est encadrée à l'est par le bâtiment de la salle polyvalente, qui lui offre un généreux couvert. Ce bâtiment accueille également, au niveau de la cour d'école et de plain-pied, le programme extrascolaire. Au sud de la cour se trouve le grand jardin pédagogique, qui s'étend en harmonie avec les champs, tandis qu'au nord se trouve l'extension de l'école existante, proposant un accès secondaire le long du chemin de mobilité douce qui traverse le site. À l'ouest, le bâtiment définit un espace plus sécurisé et intimiste, abritant la cour des plus petits.

Structure et matérialité
L'extension du bâtiment de l'école, ainsi que celle de la nouvelle salle polyvalente, reprend un principe structurel rationnel, similaire à celui de l'école existante. Ce principe repose sur un plan libre permettant une grande flexibilité et une appropriation optimale des espaces. Le choix d'un système poteaux-poutres permet une modularité des étages tout en facilitant l'exploitation, l'entretien ainsi que l'évolution et les transformations futures du bâtiment.

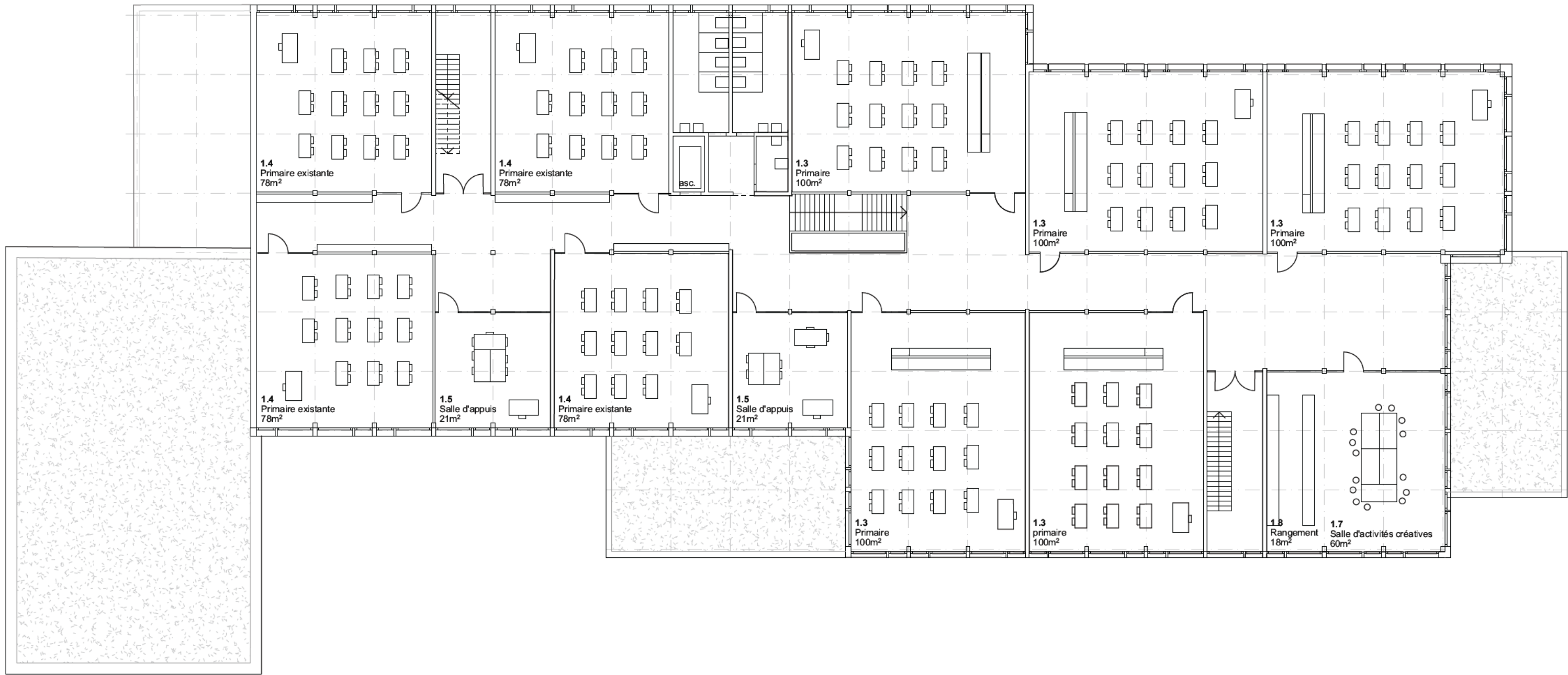
Le projet se caractérise par une prédominance du bois dans sa construction (façades, structure, dalles) et par l'emploi de ressources renouvelables et locales. Il permet de bâtir avec des matériaux régionaux tout en favorisant la participation d'entreprises locales pour la construction, l'assemblage et la mise en œuvre des composants, soutenant ainsi un engagement envers la simplicité et l'efficacité économique. Cette matérialité, en lien avec le principe structurel du plan libre, vise à promouvoir l'exemplarité en termes économique et de durabilité.



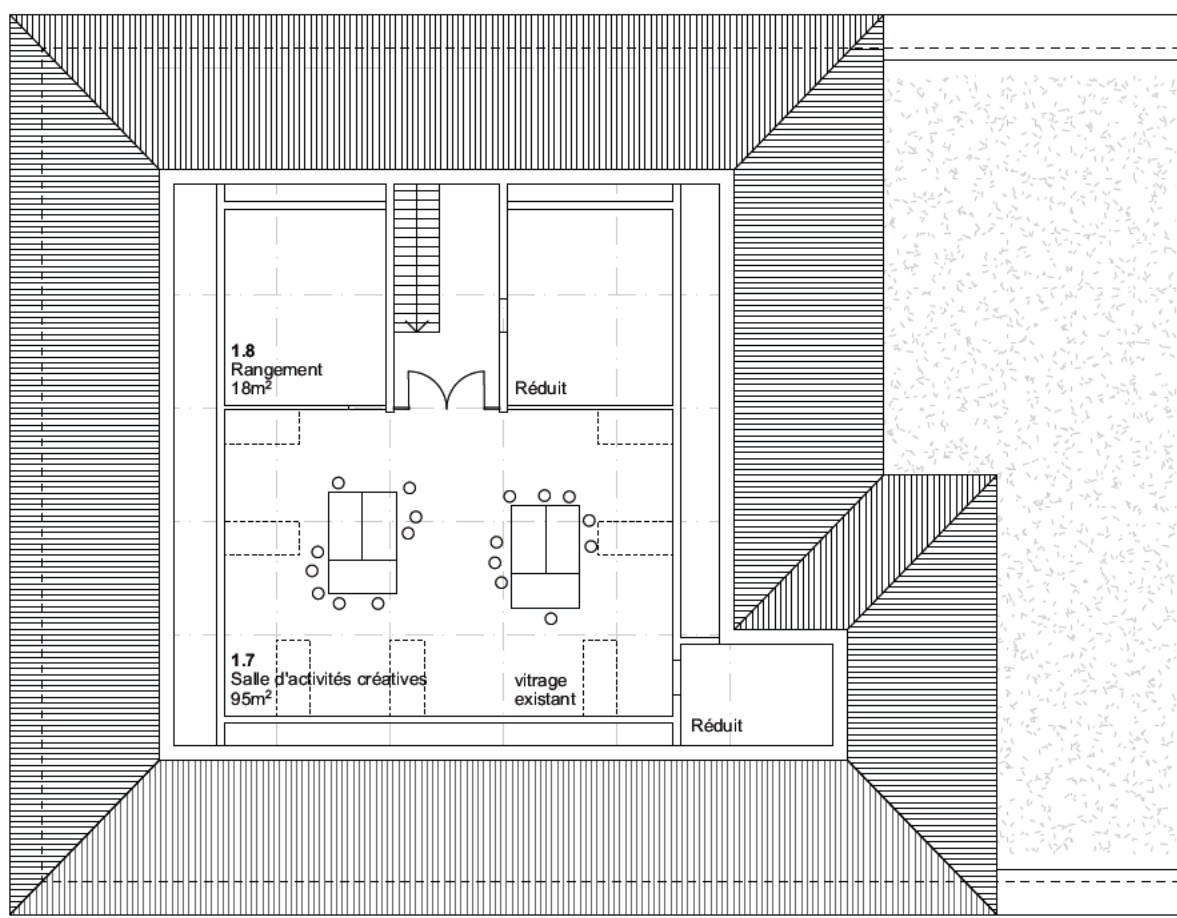
Low-tech
La réalisation du bâtiment privilégie des solutions simples pour minimiser l'impact tout en maximisant le confort et la durabilité du bâtiment. En matière de chauffage, il favorise l'utilisation de systèmes passifs tels qu'une bonne isolation, de grands vitrages pour profiter du soleil, des matériaux à forte inertie thermique pour accumuler et diffuser la chaleur, ainsi qu'un système simple de radiateurs pour compléter l'ensemble en période hivernale. La ventilation est optimisée grâce à des solutions naturelles comme les fenêtres à ouverture contrôlée et une cheminée de ventilation verticale qui favorise une bonne circulation de l'air. Les matériaux utilisés sont au maximum locaux et renouvelables afin de contribuer à une construction durable. La construction elle-même est simplifiée, préfabriquée et rationalisée pour réduire la consommation de ressources et la production de déchets. Le radier et les murs, qui doivent être réalisés en béton par nécessité (partie enterrée), utilisent du béton recyclé afin de minimiser l'énergie grise nécessaire à leur réalisation.



Le phasage
Le projet permet une réalisation simple en seulement deux étapes tout en garantissant le maintien du bon fonctionnement des classes existantes durant les travaux. Tout d'abord, la partie sud de la parcelle doit être sécurisée et clôturée afin de pouvoir réaliser les travaux de démolition avant de commencer la construction des nouveaux bâtiments. Une fois les démolitions effectuées, nous pourrons construire simultanément la salle polyvalente et l'extension de l'école. Ces deux bâtiments permettront, une fois terminés, d'accueillir l'ensemble des classes du bâtiment existant ainsi que les activités périscolaires et sportives. Lorsque toutes les classes du bâtiment existant auront déménagé dans les nouveaux bâtiments, nous pourrons alors passer à la phase 2, qui consiste à transformer, rénover et isoler le bâtiment de l'école.



1^{er} étage 1/200



Combles 1/200

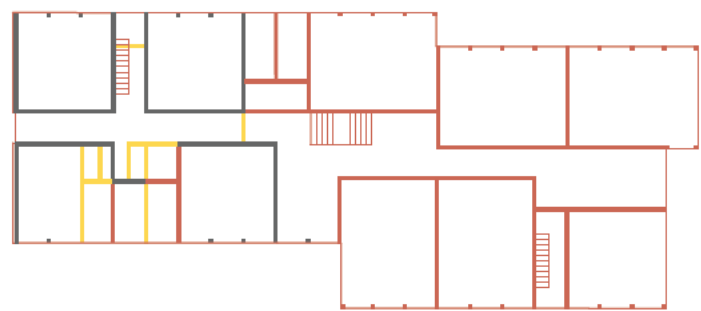
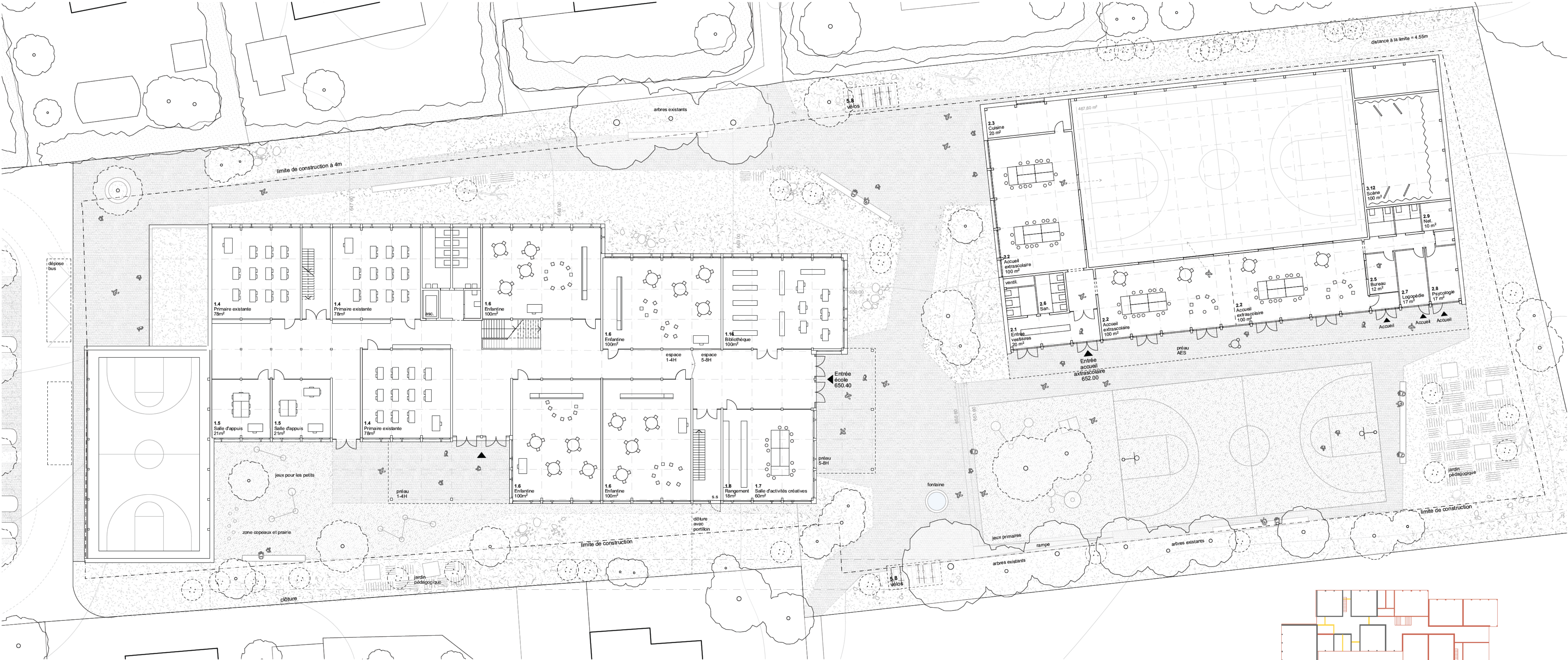


Schéma de transformation 1^{er} étage



Rez-de-chaussée supérieur 1/200

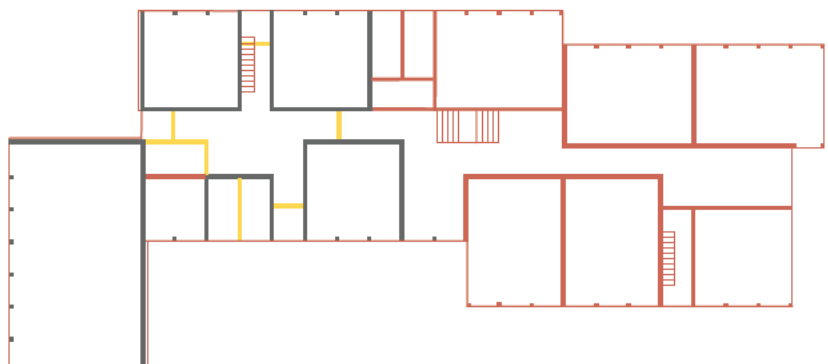
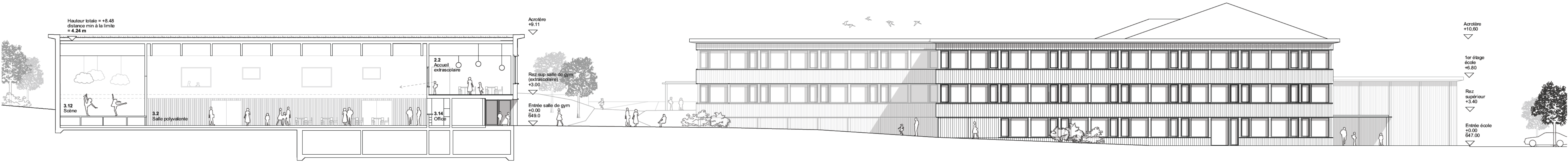
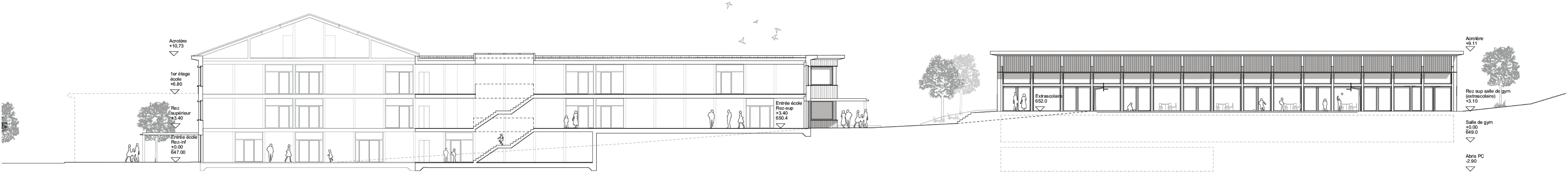


Schéma de transformation rez-sup.

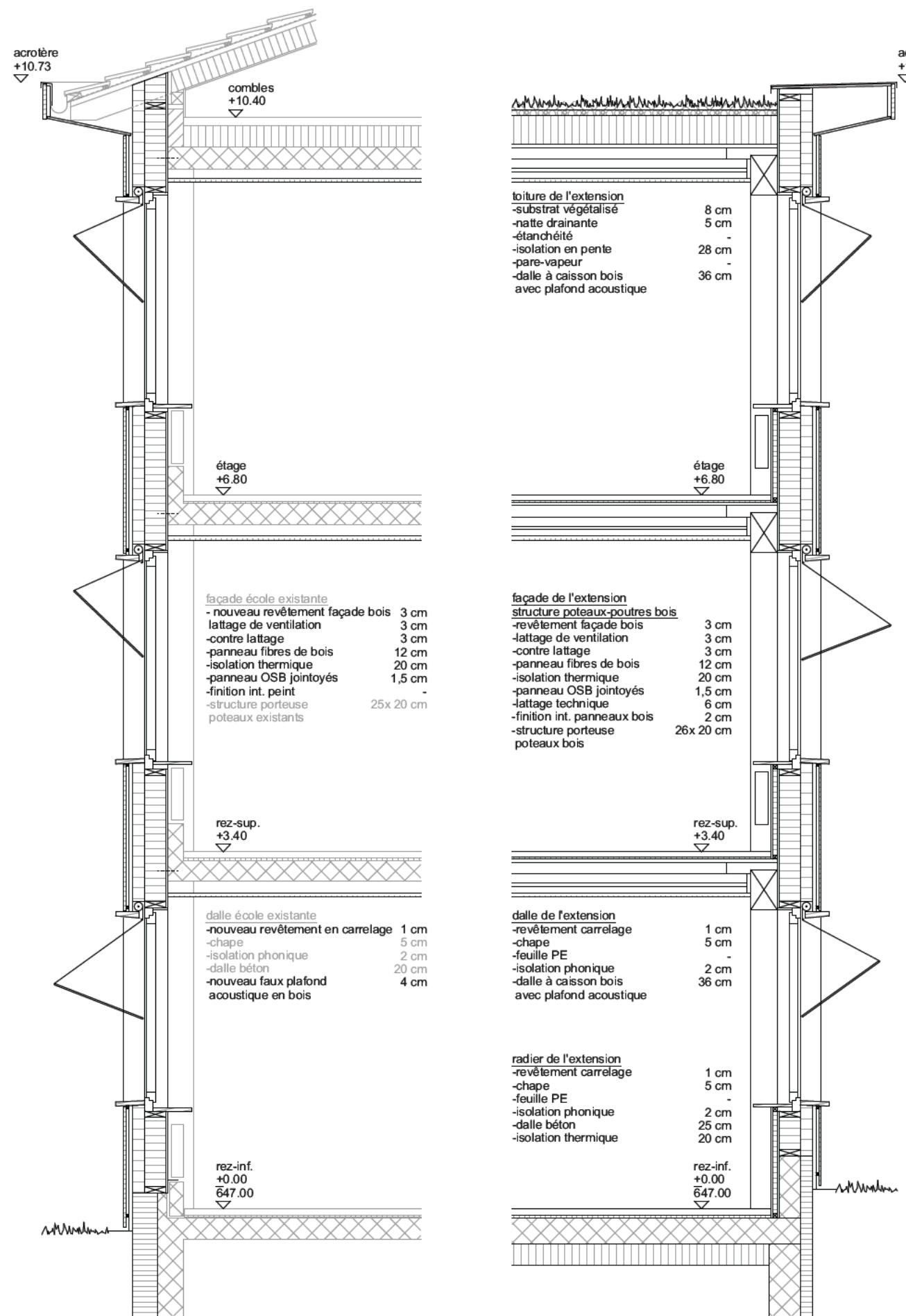




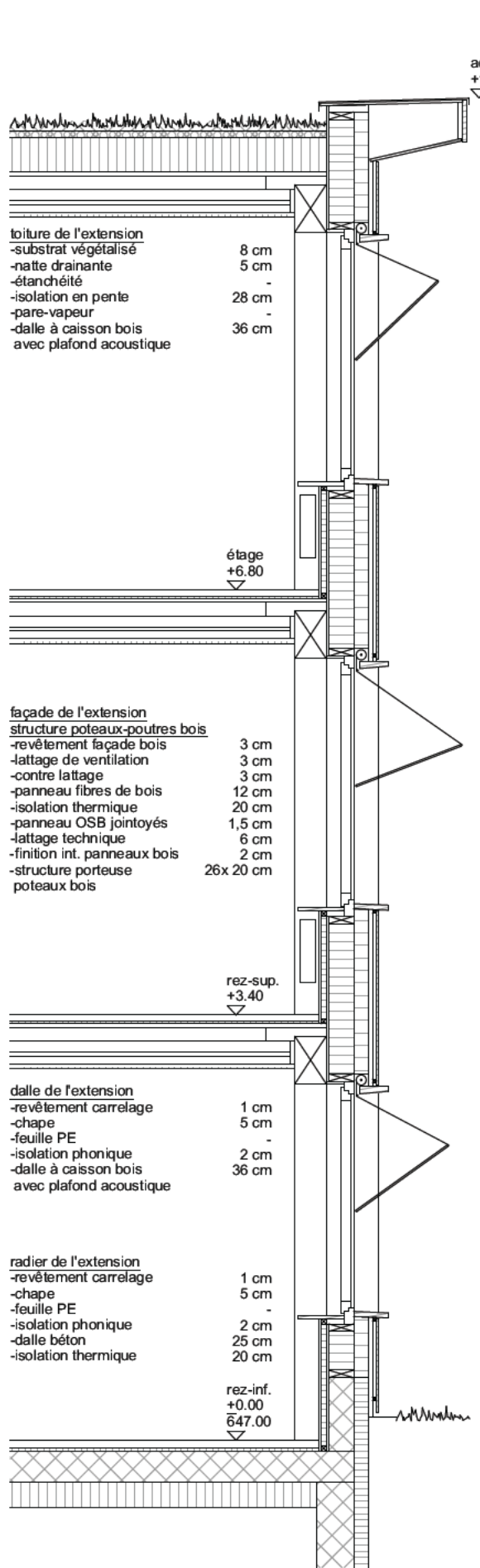
Coupe longitudinale salle de gym et façade Est école 1/200



Coupe longitudinale école et façade Ouest salle de gym 1/200



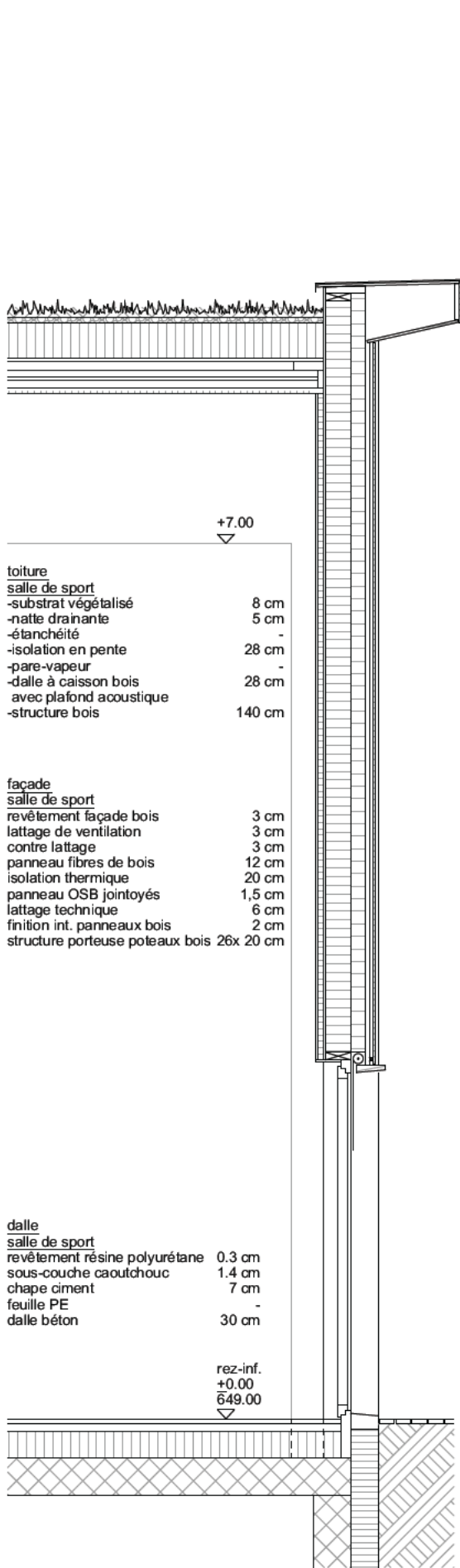
Travée école existante 1/50



Travée extension de l'école 1/50



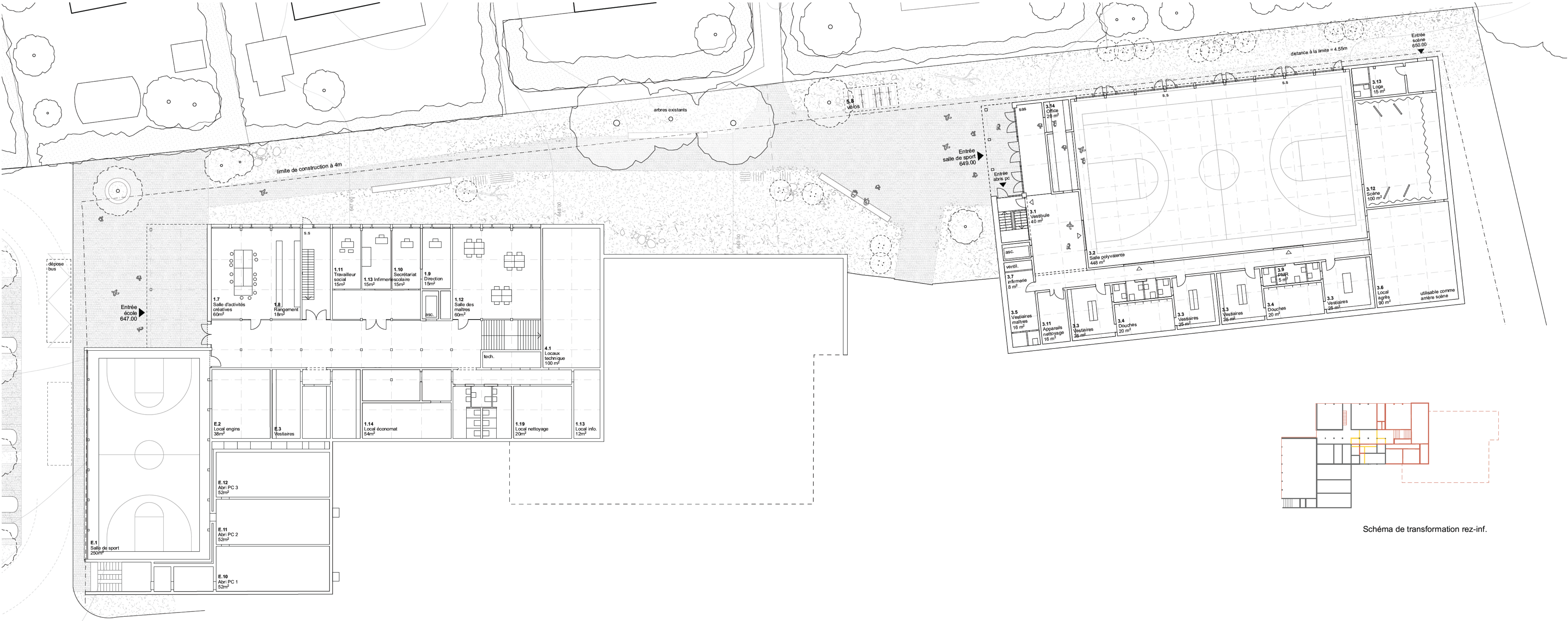
Façade de l'école 1/50



Travée de la salle de gym 1/50



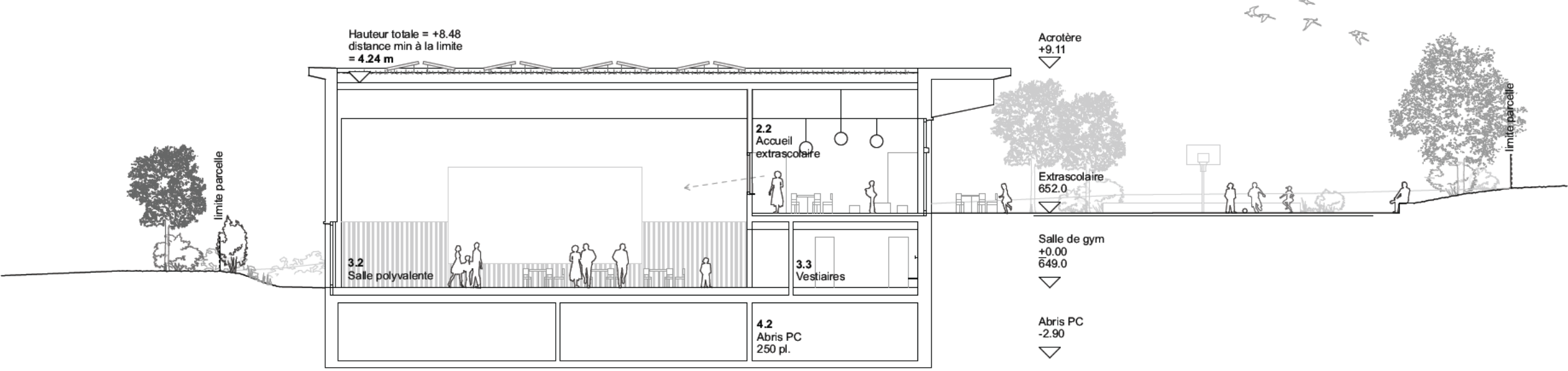
Façade de la salle de gym 1/50



Rez-de-chaussée inférieur 1/200



Schéma de transformation rez-inf.



Coupe transversale salle de gym 1/200



Sous-sol salle de gym 1/200